

FORMATION SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DIRECTEURS

EN VISIO-CONFERENCE – INTER ENTREPRISE

CODE V209

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : à définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Risques Psycho Sociaux : De quoi parle-t-on ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Le stress, violences internes ou externes, harcèlement ○ Risques et troubles psycho sociaux • Les enjeux et responsabilités <ul style="list-style-type: none"> ○ Humains (absentéisme, mal-être ...) ○ Economiques (productivité, conséquences financières ...) ○ Juridiques (code du travail, jurisprudence, responsabilité pénale) • Indicateurs et signaux faibles <ul style="list-style-type: none"> ○ Indicateurs en santé et sécurité au travail (AT/MP, TF/TG, reconnaissance de burn-out ...) ○ Indicateurs organisationnels (absentéisme, turn-over, difficultés de recrutement ...) ○ Les alertes et observations reçues (Inspection du Travail, CARSAT, CSE) • Gestion des RPS : qui fait quoi ? 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les RPS comme un risque professionnel et leurs impacts sur la santé • Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles • Maîtriser les enjeux et responsabilités • Comprendre le rôle et impliquer les acteurs de l'entreprise 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Visio-conférence 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour soit 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • 590 euros nets de TVA par participant.
Date(s)		Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 10 personnes maximum
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connexion internet suffisante pour suivre une formation en visioconférence, un test de connexion sera réalisé quelques jours avant la formation auprès de chaque participant • Avoir une adresse mail active • Avoir par participant, un système permettant de voir, d'être vu, d'entendre et de parler : ordinateur équipé d'une webcam + haut-parleurs + micro 		

V2/01/2019